



Embellir votre quartier

Quartier Batignolles – MLK – Levis

Lancement de la concertation

Sommaire

01 La démarche

02 Éléments de diagnostic
du quartier

03 Carte des potentiels

04 Prochaines étapes de la
démarche

01

La démarche

Pourquoi la démarche Embellir votre quartier?

➤ Des ambitions fortes :

- **Végétalisation:** végétaliser de Paris, lutter contre le réchauffement climatique et l'effet d'îlot de chaleur urbain, améliorer le cadre de vie des habitants.
- **Déplacements:** apaiser la circulation automobile, favoriser les déplacements cyclables, améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons.

➤ Multiplication des interventions à venir sur l'espace public

Zones 30, rues aux écoles, piétonisation de certaines rues, plan vélo, végétalisation ...

➤ Volonté de placer les usages au centre de l'aménagement

Objectifs de la méthode Embellir votre quartier

- **Une méthode pour transformer les espaces publics de proximité** afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique
- **structurer des méthodes d'intervention** pour regrouper et rationaliser l'ensemble des interventions d'un même quartier sur une période de travaux resserrée
- **limiter dans le temps** la gêne occasionnée par les périodes de travaux
- **offrir une prévisibilité** pour les habitants et usagers de l'espace public
- **Permettre aux habitants, usagers de coconstruire** les transformations des quartiers

Embellir votre quartier dans le 17^{ème} arrondissement.

EVQ1: Ternes Maillot

→ Lancement en 2021

→ Fin des travaux début 2025

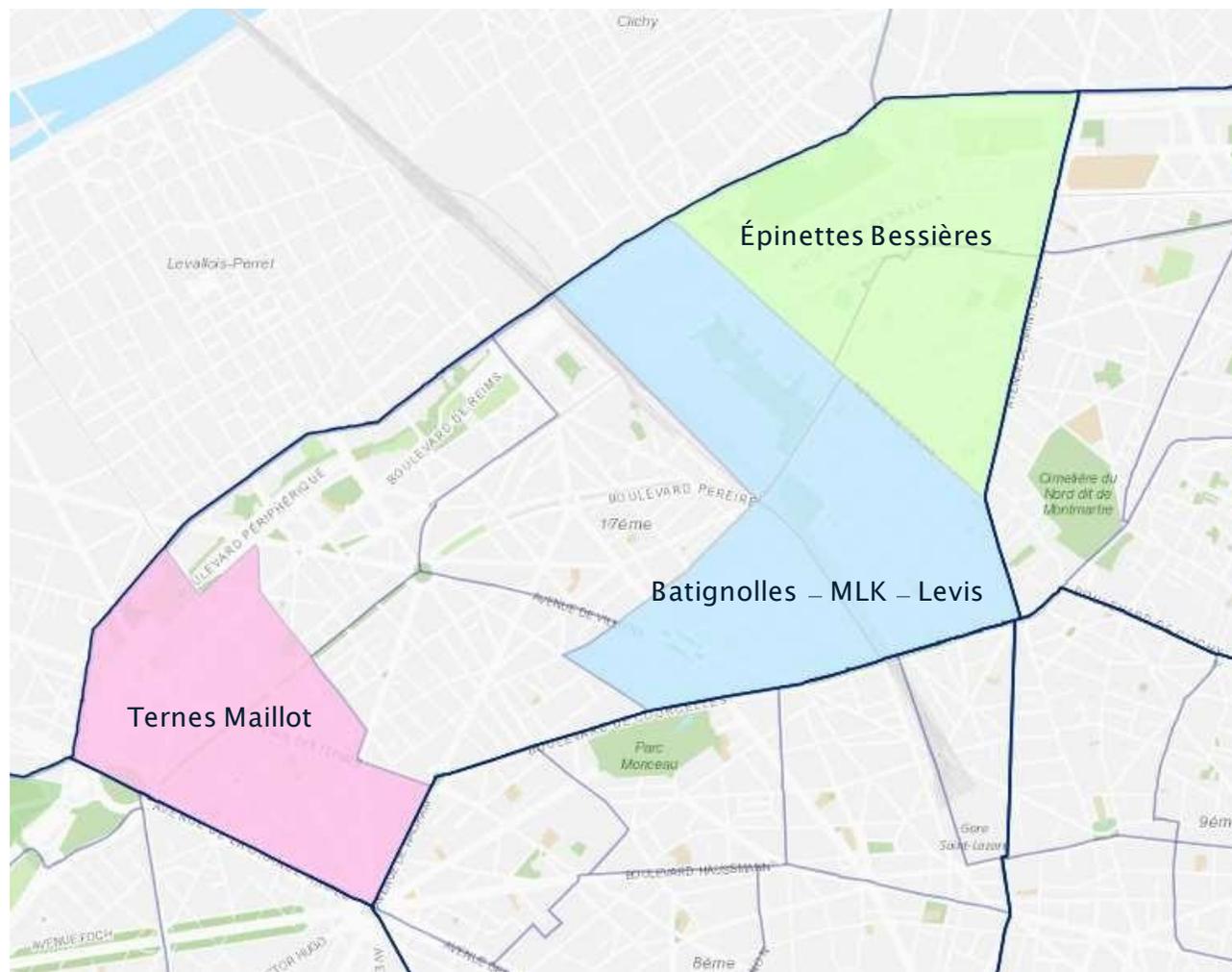
EVQ2: Épinettes Bessières

→ Lancement en 2022

→ Début des travaux en 2023

EVQ4: Batignolles – MLK – Levis

→ Lancement en 2024



Une Démarche en 4 phases:



- A partir du 2 avril 2024:
- Participation en ligne sur le site [Decider.paris.fr](https://decider.paris.fr)
 - Participation aux marches exploratoires et à l'atelier de concertation

Première phase 2025
Interventions légères

Deuxième phase Post 2026
→ Aménagements plus importants

02

Éléments de diagnostic du quartier

Carte d'identité du quartier

Quartier Batignolles – Martin Luther King

Situation géographique :

- 17ème arrondissement
- 30 km linéaires de voies

Fréquentation du quartier:

- 42 925 habitants (INSEE, 2015)
- 26 708 emplois (SIRENE, 2018)

Emprises remarquables:

- Espaces verts :

Clichy-Batignolles –Martin Luther –King

Square des Batignolles

- Voie ferrée
- Boulevard périphérique au Nord



Vue aérienne 17^{ème} arrondissement de Paris, APUR, 2015

Les centralités

Le quartier animé et commerçant s'organise autour de **centralités locales** comme la rue des Batignolles, la rue Legendre, la rue Levis, la rue des Dames et la Mairie ou encore la rue des Moines et son marché couvert.

Des **centralités mixtes** s'organisent autour des stations de métro de l'Avenue de Clichy, ainsi qu'à proximité du square des Batignolles et du parc Martin Luther King qui créent tous deux une liaison entre les deux parties du quartier.

L'arrivée du Tribunal judiciaire de Paris a créé **centralité globale** au sein de la nouvelle ZAC Clichy-Batignolles.



Centralités dans le quartier

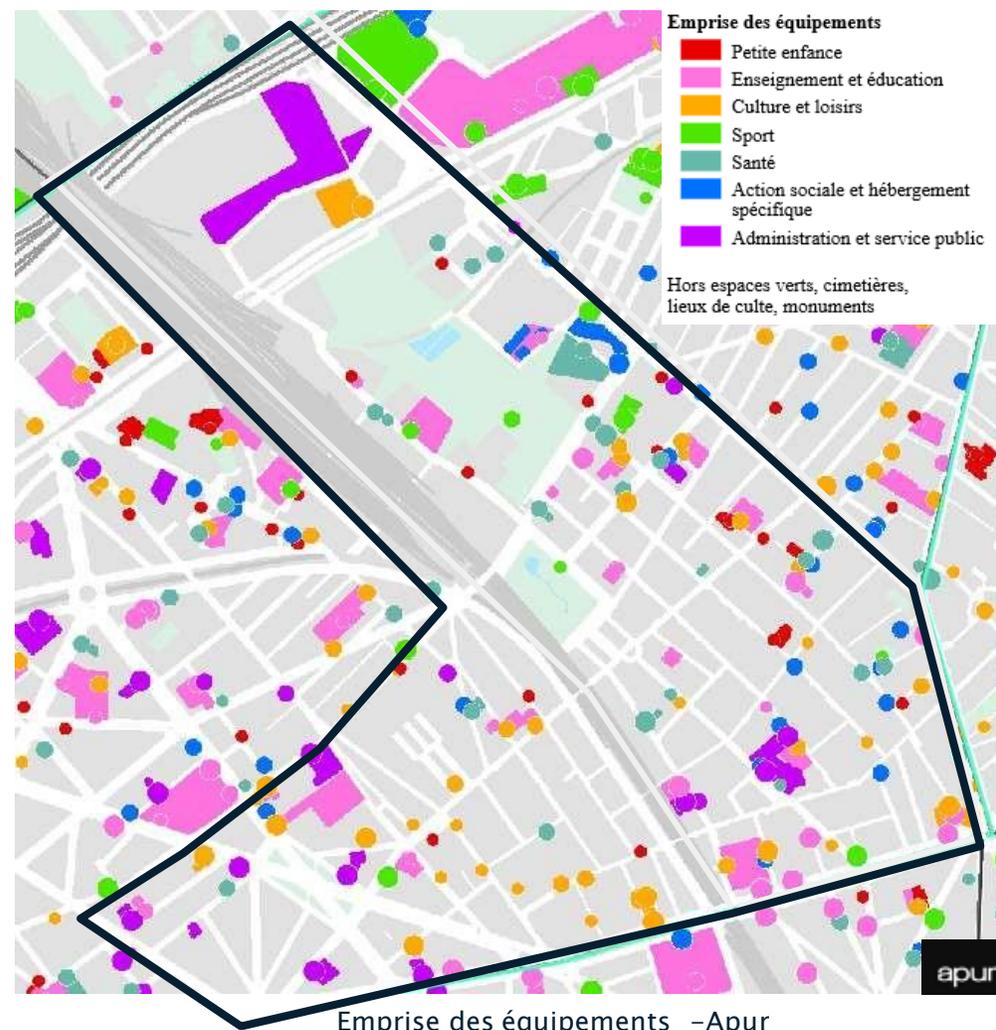
Les équipements

Le parc de Martin Luther King constitue un des principaux équipements du quartier, il offre la possibilité de pratiques sportives de plein air et des lieux de loisirs s'organisent autour de lui.

Le projet d'aménagement de Clichy-Batignolles a permis de renforcer l'offre culturelle, avec l'ouverture d'un cinéma et d'un espace polyvalent dédié aux pratiques artistiques.

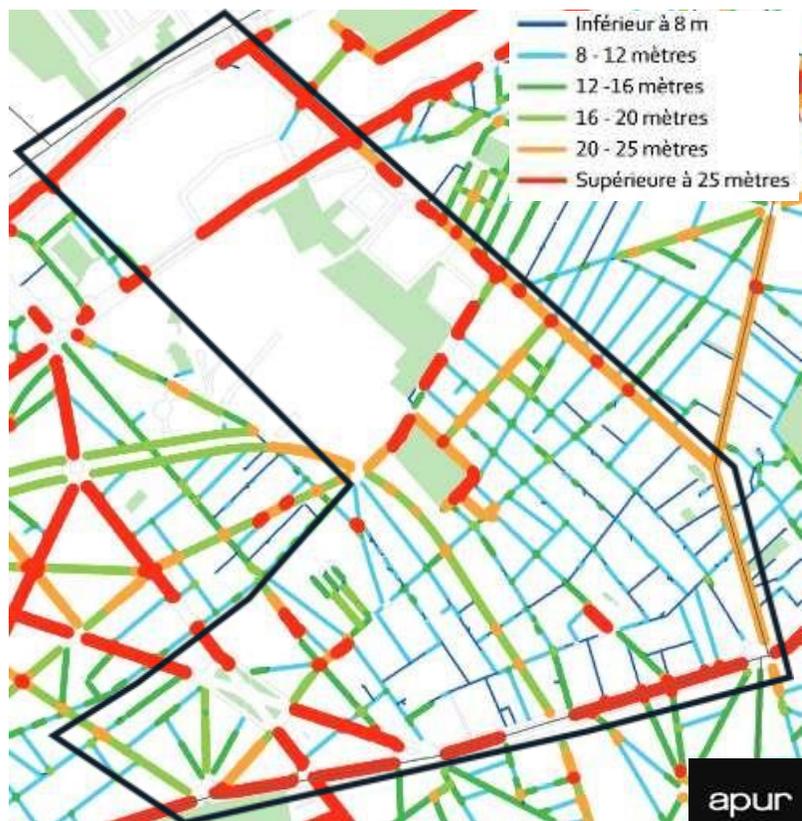


Cinéma et Centre Paris Anim ' Mado Robin au sein de la ZAC des Batignolles



Largeur des voies et trafic routier

Les voies les plus larges sont aussi celles où le trafic routier est le plus important : Boulevard périphérique, Boulevard Berthier, Avenue de Clichy, Boulevard des Batignolles, Rue Cardinet, Rue de Rome.

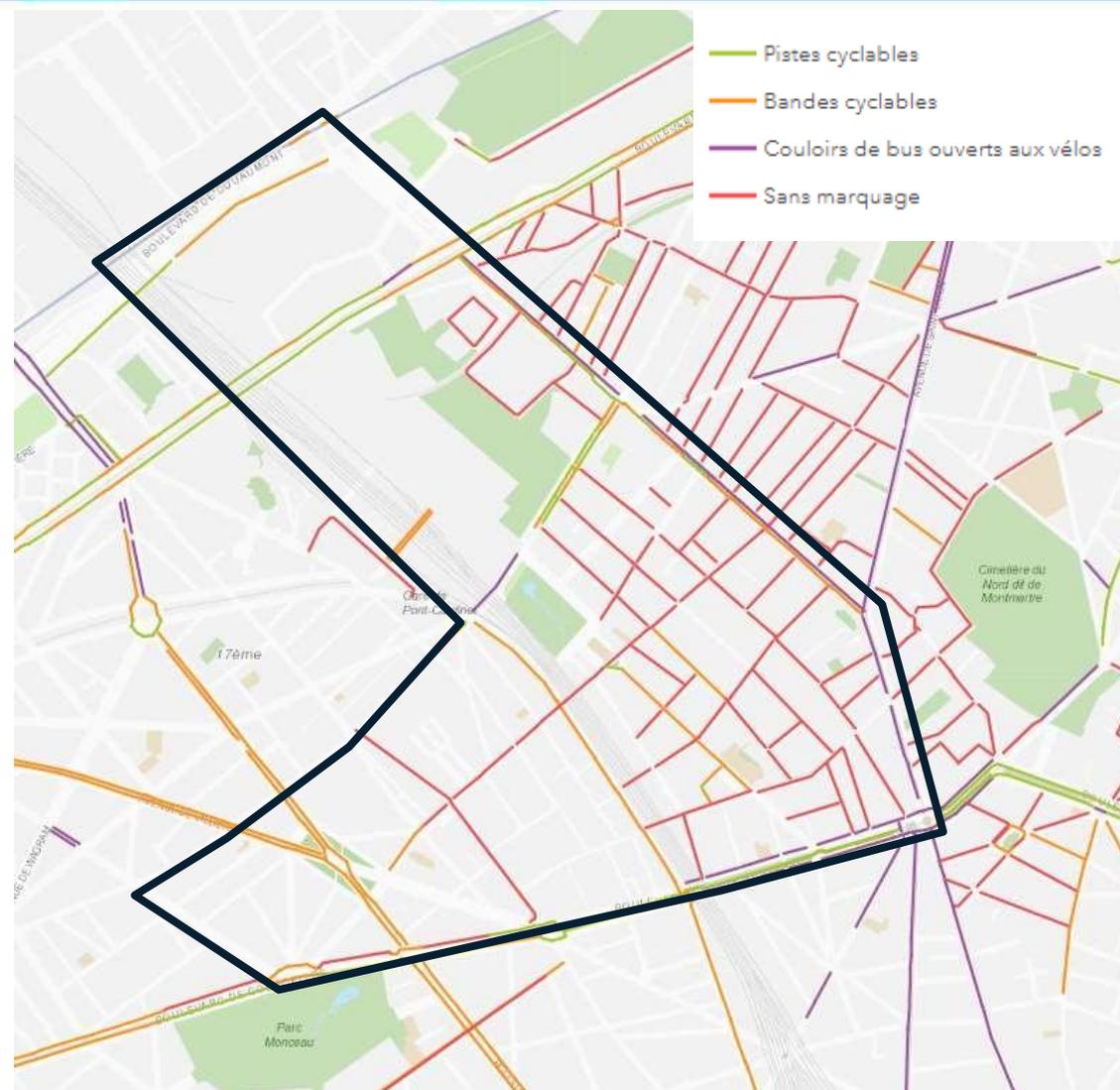


Offre d'aménagements cyclables

Des pistes et bandes cyclables sur les axes les plus important traversants le quartier. Les rues du quartier Legendre -Levis ne sont pas équipées de double sens cyclables.



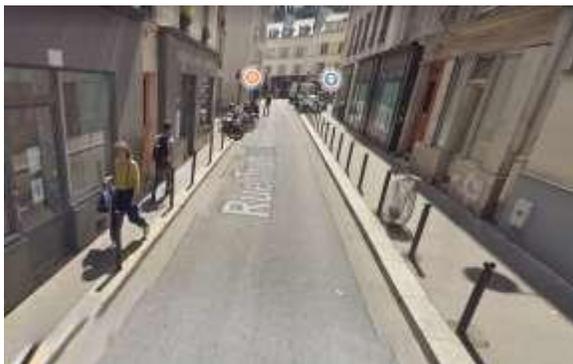
Bande cyclable rue de Rome



Aménagements cyclables – DVD Ville de Paris

Accessibilité piétonne

Les trottoirs étroits et peu accessibles sont concentrés à l'intérieur du quartier, au sud. Les coupures créées par le faisceau ferroviaire et le périphérique constituent également des obstacles pour les piétons.



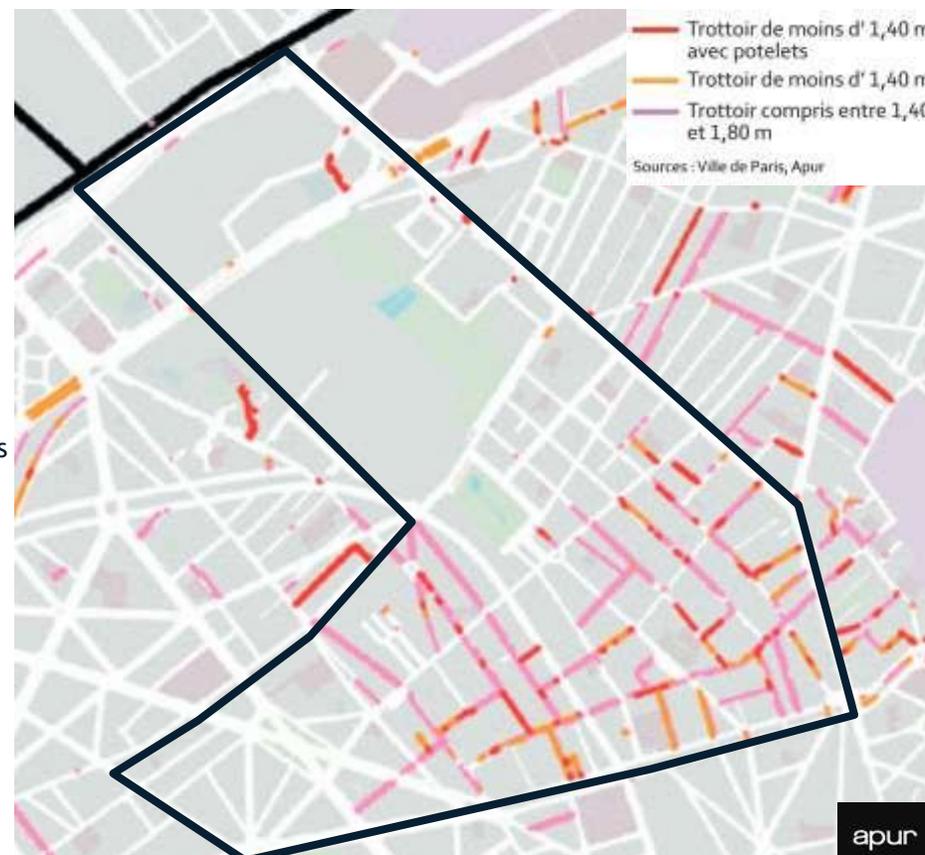
Exemple de la Rue Truffaut – Google maps
(trottoir de moins d'1,4m avec potelets)



Exemple de la Rue Puteaux – Google maps
(trottoir de moins d'1,4m)



Exemple de la Rue Lamandé – Google maps
(trottoir compris entre 1,4m et 1,8m)



Les trottoirs étroits ou non accessibles

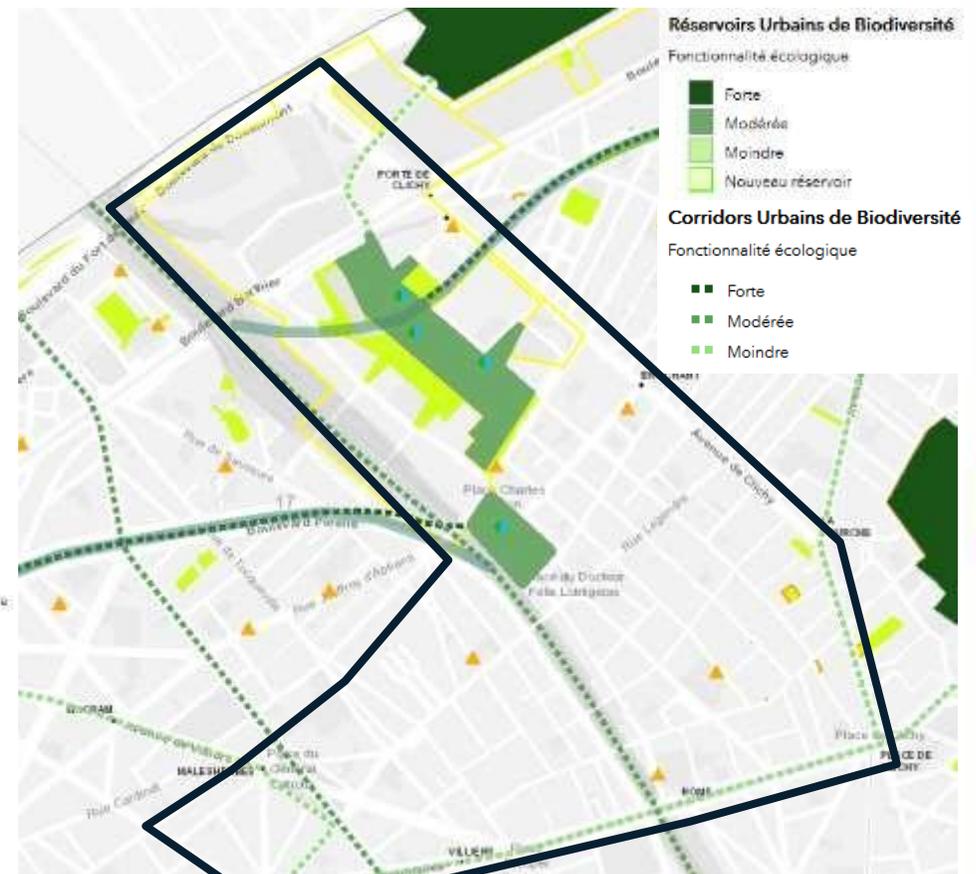
Les chemins de la nature

Les **corridors de biodiversité** sont essentiels pour maintenir une continuité écologique en milieu urbain. Ils permettent de relier les différents réservoirs de biodiversité pour faciliter les déplacements de la faune et de la flore, formant ainsi les trames vertes et bleues.

Deux **corridors à fonctionnalité écologique forte** atteignent le quartier, le premier arrivant par le boulevard Pereire jusqu'au square des Batignolles, l'autre reliant le parc Martin Luther King à d'autres espaces verts de la ville. Un corridor à renforcer longe également le réseau ferroviaire.



Voie ferrée traversant le parc Martin Luther King et celle longeant le quartier à l'ouest



Chemins de la nature – Ville de Paris

Végétaliser l'espace public: des potentiels identifiés



Ces potentiels sont à confirmer en fonction des contraintes techniques et notamment de la présence de réseaux enterrés

AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- École maternelle, élémentaire et collège, publics et privés
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

Source : Apur, DEVE, DVD, DPE



Rues jardins de Proximité

apur

03

Carte des potentiels

Les enjeux

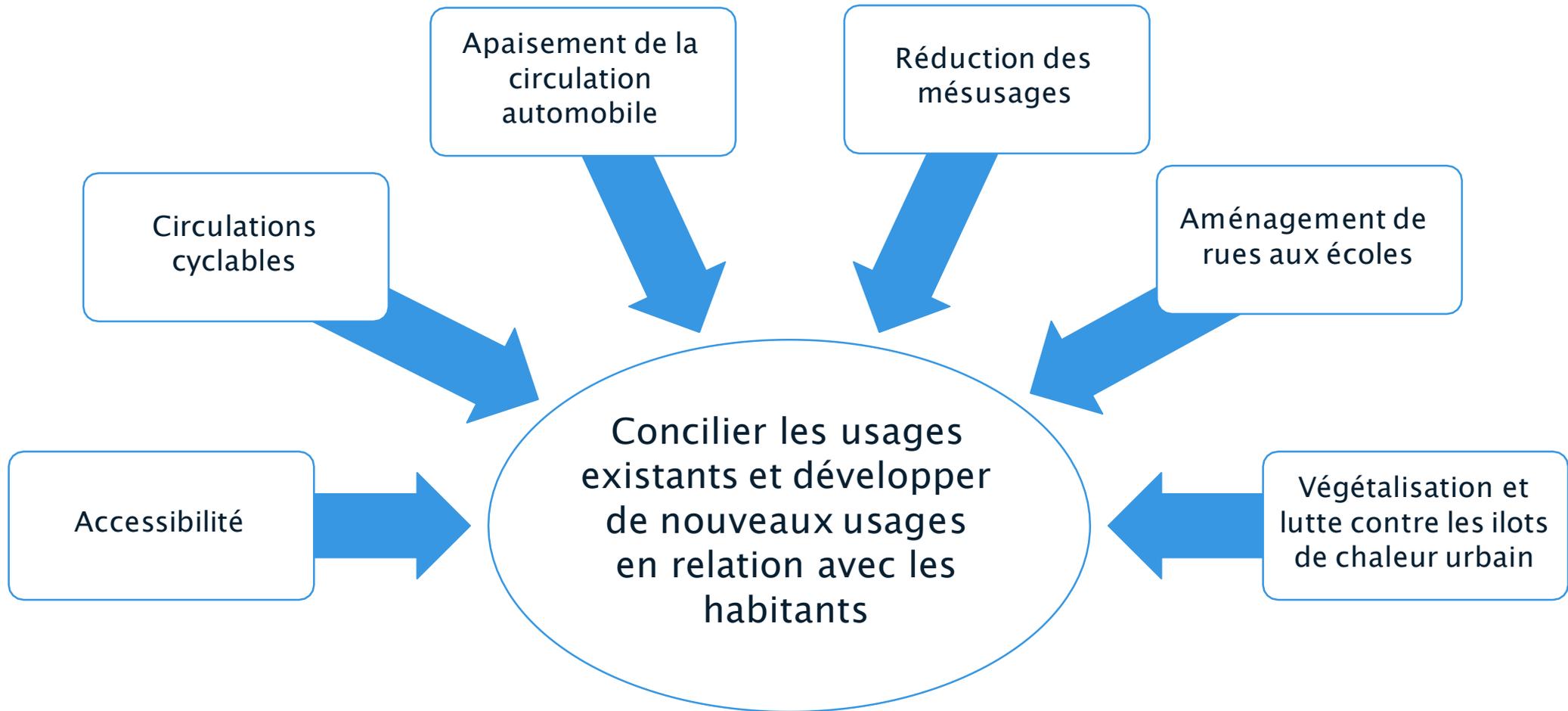


Schéma directeur

Possibilités d'aménagements: les sites seront choisis lors de la concertation

Légende

-  Zone aménageable
-  Rues aux écoles potentielles
-  Rue où faciliter les circulations cyclables
-  Rue végétalisable (hors arbres)
-  Rue végétalisable (plantation d'arbres)
-  Rue où faciliter les déplacements piétons



04

**Les prochaines étapes de la
démarche**

Comment participer ?

Retrouvez toutes les informations et partagez vos envies pour le quartier jusqu'au 14 juin sur le site **décider.paris.fr**

➤ Participez aux **marchés exploratoires**

➤ **Dates à venir prochainement**

➤ Participez à **l'atelier de concertation carte sur table**

➤ **Le 30 avril à la mairie à partir de 18h30**

➤ Téléchargez le support de **marche en autonomie** sur le site **decider.paris.fr** pour faire votre marche exploratoire quand vous le voulez.

Le programme est à compléter avec vos idées !

Comment participer ?

- **En partageant vos idées pour le quartier :**

Numériquement

sur le site decider.paris.fr

En version papier

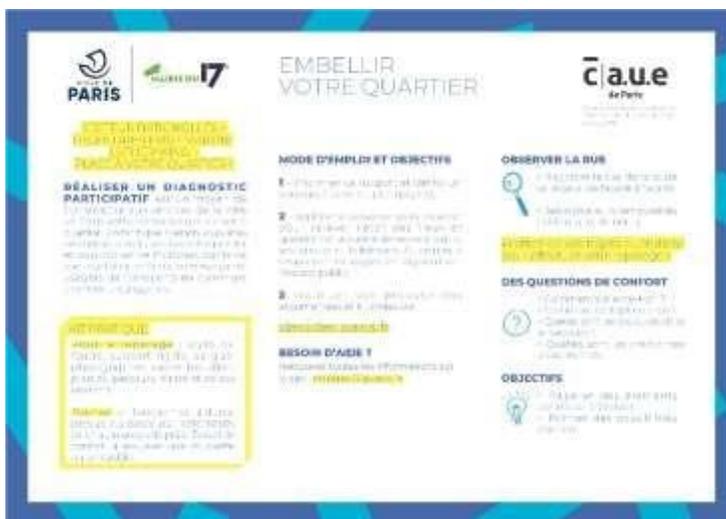
Des kits de marche en autonomie proposés par le CAUE à disposition en mairie et sur decider.paris.fr pour vous aider à réaliser des balades en autonomies.



Le programme est à compléter avec vos idées ! Comment participer ?

- En partageant vos idées pour le quartier :

Kit « randonnée urbaine » en autonomie



Le programme est à compléter avec vos idées !

Comment participer ?

- **En participant aux marches exploratoires accompagnées par le CAUE**

<https://www.caue75.fr/content/embellir-batignolles>

- Un atelier carte sur table le **30 avril de 18h30 à 20h30** , en mairie
- Une marche exploratoire **quartiers Batignolles -MLK**, le **14 mai de 18h30 à 20h30 (départ Place Barret)**
- Une marche exploratoire **quartier Legendre Levis**, le **21 mai de 18h30 à 20h30 (départ Place Lévis)**



Merci

LA VIE DONT ON A ENVIE, ON VA LA FAIRE ICI